

Menuisier | Menuisière d'extérieur (15 à 25 ans)

RÉF | 7906

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Fabriquer et poser des éléments menuisés extérieurs;
- Effectuer des relevés dimensionnels sur site et établir une commande de fabrication pour toutes menuiseries extérieures en bois, aluminium, PVC (exemples : portes, fenêtres, battants, volets, portails, stores, clôtures, portes de garages, façades menuisées, vérandas, mobilier extérieur1 ...);
- Sur base d'un plan d'exécution, sélectionner tant le bois que les panneaux, ainsi que les quincailleries et matériels ;
- Sur base d'un plan d'exécution, fabriquer et assembler à l'unité ou en petite série, manuellement ou à l'aide de machines traditionnelles et numériques, des ouvrages/pièces de bois, PVC, aluminium destinées à la menuiserie extérieure ;
- Participer à l'organisation de la sécurité collective et individuelle sur le chantier conformément au plan de sécurité-hygiène-environnement ;
- Participer à l'approvisionnement du chantier en matériaux et à l'installation des machines et équipement spécifique ;
- Démonter la fermeture menuisée et vérifier l'état du support (bâti, embrasure, ...)
- Sur base d'un plan d'implantation, effectuer le positionnement, le montage et la fixation des éléments réalisés en atelier ;
- Réaliser la pose d'éléments/composants sur des ouvrages en bois (isolation, étanchéité, vitrage) ;
- Contrôler le fonctionnement des accessoires mobiles, l'étanchéité ou l'isolation de l'ouvrage ;
- Poser et caler le vitrage sur un porteur ;
- Effectuer le placement des parements extérieurs en bois ou matériaux composites ;
- Réaliser les opérations de décoration et de finition sur les pièces/sous-ensembles de menuiserie d'extérieur.

Programme

- **Connaissances générales :**

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde

contemporain.

- **Connaissances professionnelles :**

1ère apprentissage :

Analyse, préparation et communication (48h)

Organisation du chantier (20h)

Préparation des bois pour assemblage de base (12h)

Étanchéité, isolation et pose de menuiserie extérieure (24h)

Quincaillerie pour menuiserie extérieure et pose simple (4h)

Contrôle du support (12h)

Usinage et assemblage de base sans profilage (28h)

Usinage et assemblage de base avec profilage (32h)

2ème apprentissage :

Analyse, préparation et communication (16h)

Organisation du chantier (12h)

Isolation et étanchéité à l'air et à l'eau (24h)

Usinage et assemblage de base avec profilage (28h)

Typologie des châssis (8h)

Usinage et assemblage de châssis bois (32h)

3ème apprentissage :

Analyse, préparation et communication (12h)

Organisation du chantier (12h)

Isolation et étanchéité à l'air et à l'eau (24h)

Équipements des menuiseries extérieures (16h)

Approche des machines à commandes numériques (8h)

Usinage et assemblage de châssis en pvc ou en métal (24h)

Bardage (24h)

- **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;

- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.**
MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME.
Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début

Septembre

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.

Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'apprentissage doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription [sur le site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'apprentissage, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

SFPME / IFAPME - Apprentissage

Organisme

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>

